

Restaurer votre logement

Beaucoup de choses sont à considérer suite à une catastrophe. Pouvez-vous entrer dans votre logement sans danger ? Comment allez-vous préserver et nettoyer vos biens ?

Pour des informations sur comment retourner chez vous après une catastrophe visitez : http://portal.hud.gov/hudportal/HUD?src=/program_offices/healthy_homes/disasterrecovery.

Quelques ressources utiles :

- Guide des propriétaires et des locataires pour nettoyer le mois après une catastrophe.
- Conseils aux consommateurs pour restaurer un logement suite à une catastrophe.
- Guide de restauration suite à une catastrophe pour un logement sain et sauf.
- Vous pouvez également télécharger l'appli gratuite Reconstruire des logements sains.



GARE AUX FRAUDES

Prenez garde aux aides aux prêts hypothécaires ou aux soit disant secours et autres tactiques prédatrices.

Fuyez ceux qui vous annoncent qu'ils peuvent vous aider avec votre prêt ou vous proposent des réparations ou autres services pour votre logement et exigent une commission initiale. Prenez garde aux entrepreneurs non autorisés.

Ne signez jamais ce que vous ne comprenez pas. Posez des questions et faites-vous conseiller avant de prendre des décisions. Pour en savoir plus visitez www.loanscamalert.com, www.HUD.gov, www.FEMA.gov.

- Pour en savoir plus sur les programmes HUD visitez : www.hud.gov.
- Les propriétaires de logement peuvent trouver des réponses à leurs questions sur les hypothèques FHA à : <http://portal.hud.gov/hudportal/HUD?src=/FHAFQA>
- des renseignements supplémentaires sur l'aide HUD en cas de catastrophe figure sur : <http://portal.hud.gov/hudportal/HUD?src=/info/disasterresources>

U.S. Department of Housing
and Urban Development
(Département américain du logement et du
développement urbain)
451 7th Street, SW
Washington DC, 20410

Révisé le : 9/7/16 (French)

DÉPARTEMENT AMÉRICAIN DU LOGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT



Ressources pour une Reprise en cas de Catastrophe



French

“QUE DOIS-JE FAIRE APRÈS UNE CATASTROPHE ?”

Après une catastrophe, toutes les personnes affectées demandent des services d'urgence immédiatement : soins médicaux, aliments, eau, abri. C'est une période de temps difficile et stressante mais rappelez-vous que les autres seront là pour vous appuyer étape après étape.

Demandez une aide à l'Agence fédérale de gestion des cas d'urgence (FEMA) et à l'Administration des petites entreprises (SBA)

Même si vous n'êtes pas propriétaire d'une entreprise, vous devez solliciter une aide par le biais de la SBA pour bénéficier du montant maximum auquel la FEMA vous donne droit.

Les résidents et propriétaires d'entreprise ayant subi des pertes suite à une catastrophe peuvent solliciter une aide de la FEMA au: [1-800-621-3362](tel:1-800-621-3362)

Pour TTY appelez le 1-800-462-7585 et pour relai 711 ou service de relai vidéo (VRS) appelez le 1-800-621-3362.

Pour trouver le Centre de reprise après une catastrophe le plus proche où vous pouvez demander une aide, visitez : <http://asd.fema.gov/inter/locator/home.htm>

Faites une demande en ligne au: www.DisasterAssistance.gov

Aide HUD aux locataires et propriétaires de logement

- Si vous habitez dans un logement public, un logement de la Section 8 ou si vous avez un Bon de choix de logement, contactez l'instance de logement qui vous est venue en aide avant la catastrophe ainsi que le HUD au:

[1-800-955-2232](tel:1-800-955-2232) pour ceux qui résident dans un logement public et ceux qui détiennent un Bon de choix de logement.

[1-800-685-8470](tel:1-800-685-8470) pour ceux qui résident dans un logement Section 8.

- Un moratoire de 90 jours en cas d'éviction est disponible pour les prêts hypothécaires garantis par la FHA suite à une déclaration présidentielle de catastrophe. Pour en savoir plus appelez au : [1-800-225-5342](tel:1-800-225-5342).
 - Contactez le HUD pour informations sur les programmes de loyers subventionnés comprenant les logements dans votre zone au : [1-800-955-2232](tel:1-800-955-2232) ou [1-800-685-8470](tel:1-800-685-8470).
 - La Section 203(h) du programme de l'HUD apporte une assurance FHA aux victimes des catastrophes ayant perdu leur logement et devant faire face à la tâche ardue de reconstruire leur logement ou d'en acheter un autre. Les emprunteurs des prêteurs participants approuvés par la FHA ont droit à un financement à 100%, y compris les frais de clôture. Pour en savoir plus appelez au : [1-800-225-5342](tel:1-800-225-5342).
 - Le programme de prêt de la Section 203(k) du HUD permet aux survivant d'une catastrophe de financer leur achat ou de financer à nouveau un logement ainsi que les réparations au moyen d'une hypothèque unique. Ceci permet également aux propriétaires de logement dont les demeures ont été endommagées de financer les travaux de réparation de leur logement unifamilial existant. Pour en savoir plus appelez au : [1-800-225-5342](tel:1-800-225-5342).
 - Si vous êtes propriétaire de logement préoccupé par une éviction éventuelle ou si vous avez des questions sur les prochaines étapes à entreprendre pour votre logement contactez une agence conseil en logement approuvée par le HUD en appelant le [1-800-569-4287](tel:1-800-569-4287). Nul besoin d'avoir un prêt FHA pour vous adresser à une agence de conseil en logement approuvée par le HUD et vous n'aurez aucun frais à payer pour des conseils de prévention des évictions.
 - Si vous faites l'objet de discrimination pour un logement suite à une catastrophe, contactez le HUD pour déposer une plainte au : [1-800-669-9777](tel:1-800-669-9777) or [1-888-560-8913](tel:1-888-560-8913).
- Aide de l'HUD aux agences locales du Gouvernement et de l'état*
- La Subvention globale pour le développement de la communauté de l'HUD (CDBG) et les programmes HOME apportent à un état et aux communautés la souplesse nécessaire pour réorienter des millions de dollars de financements annuels en vue de répondre à des besoins cruciaux comme le logement et les services aux victimes des catastrophes.
 - Dans le cadre du programme de la Section 108, le HUD propose à l'administration d'un état et aux administrations locales des prêts garantis au niveau fédéral pour la réparation des logements, le développement économique et les réparations des infrastructures publiques.
 - Le HUD apporte une Subvention globale pour le développement de la communauté indienne en cas de menace imminente contre les logements indiens et les zones tribales.
 - Le HUD peut éventuellement disposer de fonds pour les autorités de logements publics (PHAs) afin de réhabiliter les propriétés endommagées.
 - Le Département partage ses informations avec la FEMA et l'état concerné sur les fournisseurs de logements qui pourraient avoir des logements disponibles dans les comtés sinistrés. Ceci comprend les Agences de logements publics et les propriétaires de logements collectifs. Le Département met également en contact la FEMA et l'état avec des experts en la matière pour obtenir des informations sur les programmes et les fournisseurs de programmes de l'HUD.
 - L'HUD propose une aide aux fournisseurs Ginnie Mae dans les zones de catastrophe en prêtant assistance aux fournisseurs de créances hypothécaires (MBS) ayant une forte concentration de prêts dans les zones sinistrées. L'assistance comprend une aide pour les paiements aux investisseurs MBS lorsque les propriétaires de logement n'ont plus la capacité de faire un paiement et d'éliminer les prêts en souffrance des statistiques utilisées dans la surveillance des risques.